

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11 avril 2013

Le conseil municipal s'est réuni sous la présidence du maire Gérard Clavier.

Les points suivant sont examinés :

COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2012

Budget commune

Compte tenu des reports de l'exercice précédent les résultats suivants sont constatés :

Investissement : déficit = 54 610.31 €

Fonctionnement : excédent = 197 489.60 €

Reste à réaliser : dépenses = 27 956.83 €

Compte administratif et compte de gestion sont adoptés.

Ces résultats sont reportés à l'unanimité au budget primitif 2013 comme suit :

D001 : 51 610.31 €

R1068 : 79 567.14 € (51 610.30 + 27 956.83)

R002 : 117 922.46 € (197 489.60 – 79567.14)

Bar Restaurant

Compte tenu des reports de l'exercice précédent les résultats suivants sont constatés :

Investissement : excédent = 24 696.43 €

Fonctionnement : excédent = 15 914.34 €

Compte administratif et compte de gestion sont adoptés.

Ces résultats sont reportés à l'unanimité au budget primitif 2013 comme suit :

R001 : 24 696.43 €

R002 : 15 914.34 €

Logement social

Compte tenu des reports de l'exercice précédent les résultats suivants sont constatés :

Investissement : déficit = 1 984.51 €

Fonctionnement : excédent = 23 882.21 €

Compte administratif et compte de gestion sont adoptés.

Ces résultats sont reportés à l'unanimité au budget primitif 2013 comme suit :

D001 : 1 984.51 €

R1068 : 1 984.51 €

R002 : 21 897.70 €

VOTE DU TAUX DES TAXES DIRECTES LOCALES

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'une augmentation proportionnelle approximative de 2% des taux de toutes les taxes directes communales.

BUDGET PRIMITIF 2013

Commune

Le budget primitif 2013 de la commune est voté équilibré à l'unanimité soit à la somme de 509 423.96 € en fonctionnement et à la somme de 252 912.60 € en investissement.

Restaurant

Le budget primitif 2013 du bar restaurant est voté équilibré à l'unanimité soit à la somme de 22 914.34 € en fonctionnement et à la somme de 24 696.43 € en investissement.

Logement social

Le budget primitif 2013 du logement social est voté équilibré à l'unanimité soit à la somme de 24 897.70 € en fonctionnement et à la somme de 3 924.51 € en investissement.

BAR RESTAURANT

Le conseil municipal décide de supprimer du bail de location du bar restaurant la caution de 8 000 € prévue.

RYTHMES SCOLAIRES

En accord avec le SIRS l'application des nouveaux rythmes scolaires est reportée à la rentrée 2014.

EGLISE

Le projet bouge, l'architecte doit mettre à jour le projet. La souscription est d'environ 11 000 €.

PLU

Les modifications prévues ont été faites par l'urbaniste et seront présentées à l'administration compétente pour approbation.

LA BORNE

Une future dénomination des rues du village de la Borne est proposée par la commune d'Henrichemont.

Lavoir : des travaux sont prévus le 18/05/2013 appel aux bonnes volontés 02.48.26.75.73 ou 06.76.23.61.71.